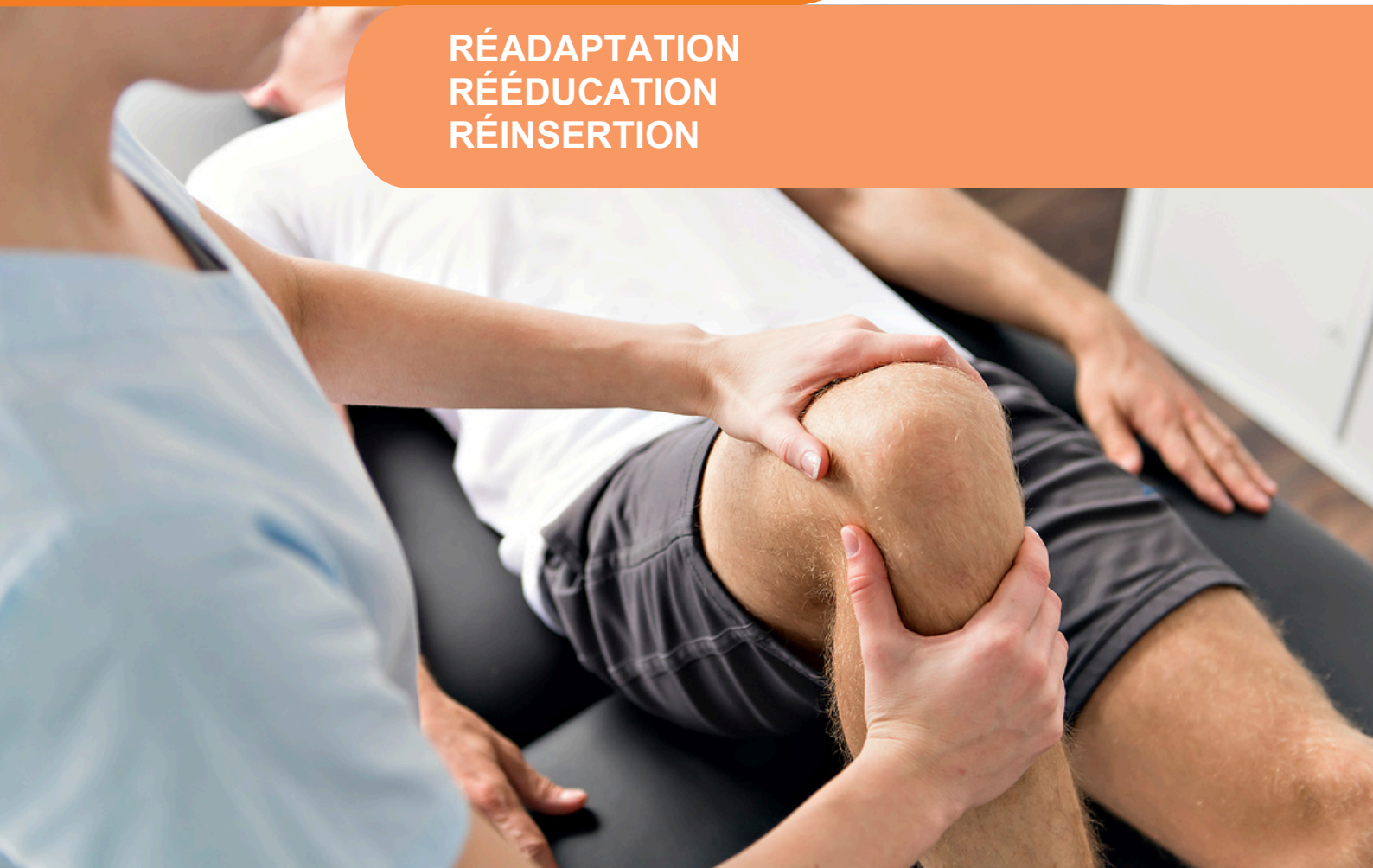
asdr
association de soins à domicile à La Réunion

HAD-R RÉADAPTATION

LIVRET D'ACCUEIL

HOSPITALISATION À DOMICILE

RÉADAPTATION
RÉÉDUCATION
RÉINSERTION



SOMMAIRE

BIENVENUE 3

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ HAD RÉADAPTATION 4

NOTRE ÉQUIPE 5

VOTRE PRISE EN CHARGE EN HAD-R 7

LES HORAIRES 8

BIENVENUE

L'HAD Réadaptation (HAD-R) offre une alternative à l'hospitalisation en établissement SMR (soins médicaux et de réadaptation) en fournissant des soins médicaux et paramédicaux à domicile.

Avec l'HAD-R, vous pouvez poursuivre votre rééducation chez vous grâce à une équipe de rééducateurs (ergothérapeute, kinésithérapeute, orthophoniste etc...) qui se déplacent.



Notre objectif est de vous offrir une prise en charge personnalisée pour favoriser votre réinsertion dans votre lieu de vie.



Notre mission est de faciliter votre retour à domicile en tenant compte de votre qualité de vie ainsi que de celle de votre entourage. En plus des soins de rééducation et infirmiers, nous proposons un soutien psychologique et social, ainsi que des aides techniques adaptées au besoin.



Notre équipe s'engage à répondre au mieux à vos besoins. Ce guide fournit des informations pour mieux comprendre l'organisation des soins et le fonctionnement de l'HAD-R.



PRÉSENTATION DE L'UNITÉ HAD DE RÉADAPTATION

L'unité d'hospitalisation à domicile de Réadaptation assure la prise en charge de patients atteints de pathologies chroniques ou aiguës nécessitant des soins techniques.

Elle est composée d'une équipe pluridisciplinaire regroupant des professionnels de santé libéraux, hospitaliers et salariés de l'association. Cette équipe collabore avec divers réseaux de soins.

L'unité d'HAD-R couvre les régions Sud et Ouest de l'île de La Réunion. Avec une capacité actuelle de 20 lits, elle peut accueillir une centaine de patients chaque année.

L'ÉQUIPE DE COORDINATION HAD



Notre équipe est multidisciplinaire, regroupant des professionnels qualifiés qui interviennent en fonction de vos besoins individuels.
Après une évaluation somatique et rééducative, un projet thérapeutique est élaboré en collaboration avec vous et votre médecin traitant. Cela nous permet de définir une prise en charge personnalisée et adaptée à votre situation.

LE MÉDECIN GÉNÉRALISTE COORDONNATEUR

Coordonne les soins avec le médecin traitant, prescripteur principal et les médecins hospitaliers ou spécialistes. Assure une astreinte téléphonique sans déplacement 7J/7 et 24H/24.

L'INFIRMIER

Assure la mise en oeuvre du projet de soins et le suivi. Il collabore avec l'équipe d'infirmers libéraux et assure un appui technique, la formation et l'encadrement des professionnels liberaux sur le terrain.

LE TRAVAILLEUR SOCIAL

Évalue les besoins et accompagne la mise en oeuvre des différentes aides possibles. Assure un lien entre les réseaux existants.

LE PSYCHOLOGUE

Propose une écoute et un soutien psychologique et/ou également à votre entourage.

LE DIÉTÉTICIEN

Evalue votre état nutrionnel et vous donne des conseils nutrionnels adaptés à votre situation, vos goûts et vos capacités. Il conseille et assure votre bon suivi nutritionnel pendant toute la durée de votre prise en charge.

LE PHARMACIEN

Organise et sécurise avec son équipe et selon vos besoins : l'installation de l'équipement médical du domicile, les livraisons hebdomadaires du matériel, des dispositifs médicaux et des médicaments.

LE CADRE RÉEDUCATEUR

Coordonne l'équipe de professionnels rééducateurs en charge de votre projet de rééducation.

En plus de l'équipe de coordination HAD, l'unité HAD-R mobilise des professionnels spécialisés :



L'EQUIPE DE RÉÉDUCATION

Durant la prise en charge, ils interviennent en fonction des nécessités du schéma thérapeutique élaboré. Le nombre de séances de rééducation hebdomadaires dépend par conséquent des besoins identifiés.

LE MEDECIN DE MEDECINE PHYSIQUE ET DE READAPTATION COORDONNATEUR (MPR)

Il a pour principale mission d'élaborer et d'encadrer des programmes de réadaptation et de rééducation des personnes atteintes de pathologies responsables d'un handicap acquis ou natif, requérant une prise en charge pluridisciplinaire. Il veille à l'adéquation et à la permanence des prestations fournies en fonction de vos besoins. Il contribue à l'échange d'informations nécessaires à votre prise en charge globale et coordonnée.

L'ERGOTHERAPEUTE

Il évalue vos capacités et potentielles limitations dans la vie quotidienne : soins personnels, vie domestique, loisirs, famille et travail. Il vous accompagne vers la récupération optimale de vos capacités fonctionnelles, physiques et cognitives. Selon les besoins, il vous proposera des aides techniques pour compenser vos difficultés.

LE PSYCHOMOTRICIEN

En rééducation, les patients ayant vécu un traumatisme ou souffrant de pathologies neurologiques peuvent percevoir leur corps comme inconnu, abîmé, douloureux ou affaibli. La psychomotricité a pour but de vous accompagner vers l'acceptation de ce corps différent. Cela vous permet de vous approprier ce nouveau schéma corporel et ainsi vous aider à retrouver une unité. La douleur tient également une place particulière dans la prise en charge.

L'ORTHOPHONISTE

Il prend en charge les troubles du langage (impossibilité ou difficultés à produire des mots et des phrases, difficultés de compréhension), les troubles de l'articulation, les troubles de la déglutition (difficultés à avaler les aliments liquides et/ou solides), les troubles de la mémoire, les troubles de l'attention et les négligences.

LE KINESITHERAPEUTE

Les soins seront réalisés par votre kinésithérapeuthe de proximité. En séance, il peut proposer diverses techniques de rééducation : postures et mobilisations, renforcement musculaire, étirement musculotendineux ou encore utilisation de la physiothérapie (par le recours à la chaleur, au froid et à l'électro-stimulation).

VOTRE PRISE EN CHARGE EN HAD-R

1 - Prescription
Faite par le médecin hospitalier ou le médecin traitant

2 - Accord du patient

3 - Pré-admission
Evaluation de votre état de santé et de votre domicile par les professionnels de l'HAD ou de l'HAD-R
La présence d'un aidant peut être indispensable

4 - Information au médecin traitant et/ou au médecin hospitalier
Après validation des médecins coordinateurs

5 - Admission en HAD-R
Mise en place des traitements et du matériel, lien avec les IDEL

6 - Suivi HAD
Interventions des différents rééducateurs selon le projet de soins

7 - Fin d'HAD
Décidée en concertation avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire et relai avec les professionnels libéraux ou les établissements de soins

LES HORAIRES

L’objectif principal de la prise en charge est centré autour de la rééducation

Pour le bon déroulement de votre prise en charge, vous devez être présent aux horaires de passage des intervenants.
Si vous êtes dans l’obligation de quitter votre domicile, vous devez en informer votre infirmier de coordination.

Les soins de rééducation et les soins infirmiers sont programmés toute la semaine en fonction de vos besoins

Les soins infirmiers peuvent être assurés 7j/7 en fonction de vos besoins

Les horaires de passage des rééducateurs sont déterminés en fonction de la nature et/ou du type de rééducation et des nécessités de service (entre 8h30 et 16h)

POUR EN SAVOIR PLUS

0262 20 28 20

www.asdr.asso.fr

